43 Bibliothèque cantonale Fribourg

TRENTIEME ANNÉE — N° 22 En avant la Grue! SAMEDI 18 MARS 1911

LA GRUYÈRE

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

ABONNEMENTS
Suisse . . 1 an, Fr. 4.50
» . . 6 mois » 2.50
Etranger . 1 an » 9.—
» . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

ANNONCES
District de la Gruyère: une seule insertion 15 c.; annonces répétées, 10 c Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace, RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne
S'adr. à l'Agence de publicité Haasenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1er étage)

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 7^12 10^05 2^42 5^00 9^00 — BULLE arr. 9^00 12^10 4^30 8^35 10^40

BULLE, le 17 mars 1911.

Le Code fédéral suisse.

IV

Du divorce.

Le Code civil suisse a complété et amélioré la loi de 1874, en prévoyant que l'action peut tendre soit au *divorce* soit à la *séparation de corps*. La loi actuelle laisse à l'arbitraire du juge la forme de la rupture des liens du mariage.

Le divorce peut être demandé pour cause d'adultère, d'attentats à la vie, de sévices ou d'injures graves, à la condition que l'action soit intentée dans les six mois, à dater du jour où le conjoint a eu connaissance du fait sur lequel il base cette action. Toutefois, s'il n'avait connaissance de ce fait qu'après un délai de cinq ans, son action serait irrecevable, la loi fixant un terme de prescription de cette durée.

En cas de pardon, la demande ne peut également plus être reçue.

Le divorce peut encore être demandé en tout temps lorsque l'un des époux a commis un délit infamant, ou se livre à une vie déshonorante, et après un délai de deux ans, lorsque le conjoint a abandonné malicieusement sa famille.

Lorsque cette dernière cause se produit, le juge somme l'époux absent de réintégrer le domicile conjugal dans le délai de six mois. Si le domicile n'est pas connu, cette sommation est faite publiquement. Ce délai expiré, l'action suit son cours.

Si le divorce est demandé, le juge ne peut prononcer la séparation de corps que s'il croit la réconciliation possible.

Par contre, il ne peut prononcer le divorce, si l'action ne tend qu'à la séparation de corps. Dans son jugement, il ne tiendra compte des faits invoqués que s'il s'est convaincu de leur existence. Il ne pourra pas déférer le serment aux parties et ne sera pas lié par leurs déclarations, quelles qu'elles soient.

Après le divorce, la femme reprend son nom de fille, et les deux époux rentrent en possession de leurs apports, c'est-à-dire de la fortune qu'ils ont apportée au mariage, augmentée des bénéfices, dans la proportion qui leur est attribuée par le régime matrimonial choisi par eux.

La séparation de corps est prononcée pour une durée de un à trois ans ou pour une durée indéterminée. A l'expiration du délai, elle cesse de plein droit, si les parties se sont réconciliées.

Au cas contraire, à l'expiration de ce délai, ou après trois ans si la séparation a eu lieu pour un temps indéterminé, le divorce doit être accordé à la demande de l'un des époux.

Le jugement prononçant le divorce peut allouer à l'époux innocent une indemnité équitable et même des dommages et intérêts, à titre de réparation morale.

Des effets généraux du mariage.

Le mariage crée l'union conjugale, dont le mari est le chef. C'est lui qui représente l'union conjugale pour tous les actes de la vie civile. De son côté, la femme représente l'union conjugale pour tous les besoins du ménage. Aussi longtemps qu'elle ne sort pas des droits découlant de cette disposition, elle n'engage que son mari.

Pour tous les autres actes d'une portée plus étendue, la femme doit obtenir le seul consentement de son mari.

Notre Code national suisse consacre ici une importante innovation à notre droit actuel, suivant lequel la femme devait se pourvoir, non seulement du consentement du mari, mais encore de l'autorisation de la Justice de Paix, pour la plupart des actes d'administration de ses biens propres. Toutefois, cette autorisation est encore nécessaire lorsque la femme contracte des engagements envers des tiers dans l'intérêt de son mari, par exemple un cautionnement, un prêt d'hypothèque, etc.

Avec l'autorisation de son mari, ou, à ce défaut, avec celle du juge, la femme peut exercer, en dehors de ses travaux de ménage, une profession, un commerce ou une industrie, dont les revenus lui appartiennent exclusivement.

C'est là une heureuse innovation qui était depuis longtemps réclamée par les jurisconsultes et les personnes qui s'intéressent au sort de la femme.

Que n'avons-nous pas vu jusqu'ici ?

Le produit du travail de l'épouse appartenait au mari. Celui-ci pouvait dilapider son bien et obliger sa femme à rechercher dans son propre travail le moyen de subvenir à l'entretien de ses enfants. La loi accordait au mari le droit de s'approprier ce gain ! !

Pendant la durée du mariage, les créances des époux ne sont exigibles que dans certains cas prévus par la loi.

Si l'un des époux est en poursuite ou en faillite, le conjoint participe à la saisie ou à la faillite.

Si l'un des époux est poursuivi par voie de saisie et si ses biens sont insuffisants, ses créances contre son conjoint peuvent être saisies et le remboursement peut en être exigé.

NOUVELLES SUISSES

Lœtschberg. — On écrit de Berne à la *Revue* :

Il est probable, d'après la marche actuelle des travaux du Lœtschberg, qo'on devra interrompre le percement dans l'une des galeries vers la fin du mois. Cette mesure est dictée par la prudence ; à ce moment-là, en effet, la paroi qui séparera les deux fronts d'attaque ne mesurera plus qu'une centaine de mètres. C'est l'équipe de la galerie nord qui aura la satisfaction de donner le dernier coup de mine.

— On sait que l'achèvement du percement est prévu pour le milieu du mois d'avril. Aussitôt après la rencontre des deux équipes nord et sud, on procédera à la jonction de la voie entre les deux galeries, opération qui ne prendra probablement que quelques heures ; cela dépendra de la différence de niveau constatée.

Le lendemain de la jonction, des fêtes auront lieu à Kandersteg et à Goppenstein. Tous les ouvriers seront invités à un banquet et il leur sera distribué des médailles et des carnets-souvenirs. Des deux côtés du tunnel, le personnel sera partagé en plusieurs sections, réparties dans divers restaurants, car il est impossible d'organiser un banquet unique. Le menu sera le même pour tous. Si le temps le permet, des réjouissances auront lieu en plein air. A Kandersteg, les 1600 travailleurs et le personnel de la direction se rendront en cortège au cimetière, où des couronnes seront déposées sur les tombes des victimes tombées au cours des travaux.

Le jour de la fête des ouvriers, tout travail sera suspendu. Une course du personnel, en vagonnets, de Kandersteg à Goppenstein, aura lieu le dimanche suivant. Huit jours plus tard, le personnel de Goppenstein fera visite à Kandersteg.

Revision de la loi sur la Banque nationale. — On écrit de Berne à la *Gazette* :

Le projet de revision de la loi sur la Banque nationale sera présenté aux Chambres au cours de la session prochaine ; il est déjà prêt.

Les deux points principaux de ce projet sont :

1. Limitation à 2 000,000 de francs de la participation des cantons aux bénéfices de la Banque nationale.

2 Extension des opérations de la Banque à l'escompte de chèques, l'achat de bons de caisse d'Etats étrangers pour le compte de la Banque, l'achat et la vente de titres pour le compte de tiers.

Ces nouvelles opérations, qui ne gêneraient nullement les Banques cantonales, auraient pour effet d'augmenter, d'après les calculs établis, d'une somme d'anviron 400,000 fr. les bénéfices nets de la Banque nationale.

La fièvre aphteuse. — Pendant la semaine du 6 au 12 mars, de nouveaux cas de fièvre aphteuse ont été signalés officiellement des cantons de Lucerne, Grisons, Argovie, Tessin, Vaud et Genève, en tout dans 21 étables avec 117 pièces de gros bétail et 53 pièces de menu bétail.

On signale encore un grand nombre de cas de maladie dans les pays voisins : Wurtemberg, Bavière, Bade, Alsace-Lorraine, Autriche Hongrie Italie.

L'effectif de l'aarée suisse. — Le rapport de gestion du Département militaire pour 1910 indique l'effectif de l'armée suisse au 1er janvier dernier. L'élite comptait 141,913 officiers, sous-officiers et soldats, répartis de la façon suivante : Ier corps, 32,303 ; IIme corps, 35,069 ; IIIme corps, 33,243 ; IVme corps, 29,757 ; fortifications, 6833 ; autres troupes, 4708.

La landwehr comptait 69,413 hommes ; le landsturm, 68,579 ; les services auxiliaires, 206,705.

Total des hommes pouvant être mobilisés en cas de guerre : 486,851.

L'effectif de l'armée de première ligne (élite et landwehr), qui est de 211,257 hommes, subira sans doute une augmentation sensible au cours des prochaines années, par suite de

l'accroissement du nombre des recrues. Les jeunes gens qui se sont présentés au recrutement en 1910 ont été au nombre de 33,316, contre 31,428 en 1909. On a pu déclarer aptes 21,102 recrues en 1910, contre 20,045 seulement en 1909. On n'a jamais atteint jusqu'ici un chiffre aussi élevé que celui de 1910.

Un prix de 2000 fr. — Un généreux anonyme a mis à la disposition du club suisse d'aviation un prix de 2000 francs, à courir cette année.

Valais. — Le Tribunal cantonal a condamné à 1000 fr. d'amende et aux frais, avec emprisonnement en cas de non paiement, deux laitiers reconnus coupables d'avoir vendu du lait falsifié.

A L'ÉTRANGER

France. — Double condamnation à mort. — Le conseil de guerre de Toulon a condamné à mort les matelots Le Maréchal et Guegen, reconnus coupables d'avoir assassiné, dans la la nuit du 11 janvier dernier, leur camarade Carrel, fusillier breveté, d'Ajaccio.

— **Les brutes** — A Dreux, dimanche, vers minuit, à la sortie d'un bal, deux jeunes gens d'une vingtaine d'années, Arthur Doucet et Albert Marino, journaliers, ont fait le serment de tuer la première personne qu'ils rencontreraient. Ils avaient à peine fait cent mètres dans la rue qu'ils ont croisé deux hommes qu'ils ne connaissaient pas. Ils ont sauté sur l'un d'eux et l'ont frappé avec un couteau à cran d'arrêt de quatre coups, dont l'un, dans le flanc gauche, perfora le péritoine. L'ami de la victime avait pris la fuite.

Le blessé, transporté à l'hôpital, a succombé en arrivant. C'était un charretier du nom de Garnier. Il était âgé de trente ans, marié et père de deux enfants.

Les assassins ont été arrêtés.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

Chassée par le vent du Nord, la neige tombe en abondance au Gothard, où le froid est descendu à 14 degrés en dessous de zéro.

— La motion du parti socialiste, tendant à créer une laiterie municipale à Berne, est repoussée à une grande majorité.

— Par 52 voix contre 5, le projet de loi scolaire et adopté en deuxième lecture par le Grand Conseil tessinois.

— Grellingue, Jura Bernois, une petite fille de deux ans est asphixiée et à moitié carbonisée dans son lit par le feu probablement allumé par son frère.

— **Etranger** —

Mardi après-midi, près de la gare de Le Gavre, sur le réseau de l'Etat français, un train de marchandises a déraillé, 2 personnes tuées.

— Morrisson, l'assassin du français Louis Béron, à Londres, a été condamné à mort.

— A Berlin, une jeune femme de 26 ans empoisonne ses deux enfants avec du lysol et les pend ensuite, puis elle en fait autant sur elle-même. Les enfants sont sauvés.

— En Tripolitaine, le mouvement hostile aux étrangers s'accentue. Un membre d'une mission américaine aurait été tué par les Arabes.

CANTON DE FRIBOURG

L'élection à Fribourg. — Dans la capitale, la votation du 12 mars ne justifie en rien le triomphe insolent qui s'étale dans les colonnes des journaux gouvernementaux. Il eût suffi d'un déplacement de 40 voix en faveur de la liste radicale pour que le résultat fût complètement modifié, car l'opposition aurait eu 5 élus sur neuf.

Si l'on connaît les moyens employés par les libertards pour arriver à un si piètre résultat, les actes de pression éhontée mis en œuvre, les libations continuelles pendant deux ou trois jours, il n'y a certes pas à féliciter les vainqueurs d'un jour ; ils doivent certainement se rendre compte que leur règne est fini et que, dans quatre ans, il devront plier bagage. C'est la conscience populaire qui se réveille.

Les élections à Romont. — La magnifique victoire des libéraux-radicaux romontois a été accueillie partout avec un vif plaisir. Nos amis avaient tout contre eux : Conseil communal, préfecture, Conseil d'Etat et tout le fonctionnarisme. Au dernier moment, la radiation du registre électoral d'une vingtaine de citoyens libéraux a provoqué une vive indignation.

Malgré tout cela, la liste libérale et indépendante a triomphé à une majorité jamais atteinte jusqu'ici. *La Gruyère* en a publié les résultats dans son dernier numéro.

L'*Ami* qui bave sa rage et fait l'histoire à sa façon parle de pression inouïe, d'invasion de Kroumirs. Nous défions nos adversaires de citer un seul Kroumir, de prouver un seul cas de pression de la part des radicaux.

Par contre, des témoignages soigneusement recueillis donneront une idée de la façon de travailler des conservateurs. Nous sommes prêts à la discussion. Allez y, Messieurs.

On a reproché aux radicaux leur gaîté à la nouvelle de la victoire. Eh ! oui, la population a manifesté sa joie ; le contentement, l'enthousiasme semblaient flotter dans la ville et pénétrer partout, sauf peut-être au Cercle catholique. Et tout cela a été digne et correct.

Il a bien été constaté quelques incidents plutôt amusants, dont chacun riait de bon cœur.

Ainsi, au passage du cortège libéral, des dames et demoiselles de l'aristocratie conservatrice sifflaient dans la rue comme de vulgaires radicaux. Chères dames, elles étaient délicieuses quand même, et les éclairs d'indignation qui illuminaient leurs visages les rendaient encore plus charmantes.

Dimanche soir, une réunion familière rassemblait les électeurs au local du Cercle indépendant. Des remerciements furent adressés à tous ceux qui contribuèrent à la victoire, spécialement M. Mauroux, préfet, qui n'a pas peu contribué à ce magnifique résultat. Il faut être juste envers tout le monde.

Maintenant la petite ville a repris son aspect paisible, et il faut espérer que les nouveaux conseillers vont, la main dans la main, travailler en commun à une administration de tolérance, de progrès et d'apaisement.

Tirage financier. — Le 10 mars a été opéré le quarante-quatrième tirage des primes des obligations de 100 fr. de l'emprunt de 1895

Le numéro 75,136 gagne la prime de 10,000 fr.

Prime de 2000 fr. : N° 30 324.

Prime de 1000 fr. : N° 70 739.

Prime de 500 fr. : N°s 4719 10 966 16 861 28 554 37 633 39,888 41,529 45.722 73 959 74,859.

Prime de 400 fr. : N°s 15,726 43,184 49,919 62,475 71 210.

GRUYÈRE

Les élections communales. — Nous avons donné, dans notre dernier numéro, les principaux résultats des élections communales, spécialement de celles de notre ville, nous abstenant de tout commentaire, pour pour ne pas envenimer des ressentiments déjà trop aigris.

Maintenant que tout est calmé dans notre ménage communal, qu'il nous soit permis d'émettre quelques réflexions au sujet du vote de dimanche.

Depuis un temps immémorial, c'est la première fois que les élections communales à Bulle provoquent une dissidence. De tout temps, les mêmes principes ont présidé au choix des candidats.

Le vote de dimanche a prouvé que notre population n'est pas mûre pour la cabale, ni pour une politique personnelle ou de quartiers.

La liste dissidente a bénéficié de de l'estime et de la considération dont l'un ou l'autre des candidats jouissent auprès des électeurs ; l'un d'entre eux est élu, ce qui donne satisfaction aux revendications de quartier, mais ne répond nullement aux espérances entrevues.

Il faut espérer que ce résultat portera ses fruits, que tous s'abstiendront de tout ressentiment et feront preuve d'esprit public, de concorde, d'abnégation et de dévouement aux affaires communales.

Les questions à l'ordre du jour ne s'en résoudront que mieux, si les mandataires du peuple sont appuyés par tous les électeurs.

Mutualité scolaire. — Une conférence sur cette question sera donnée à Broc, dimanche 19 mars, à la sortie des vêpres, par M. Barbey, chef de service à l'Instruction publique.

L'importante bourgade de Broc, qui s'est acquise une légitime renommée par son rapide développement et ses idées progressistes, ne manquera pas de faire un chaleureux accueil à cette œuvre scolaire si éminemment sociale, ainsi qu'au dévoué conférencier.

Nul doute qu'une section de « Jeunesse prévoyante » ne fasse son chemin dans un centre d'activité si intense.

Communiqué. — Le concours de fermes et de domestiques a lieu cette année dans le district de la Gruyère. Les inscriptions sont reçues par les secrétaires des sociétés d'agriculture. Dernier délai, 23 mars.

Chocolats Cailler. — Le Conseil d'administration propose de distribuer pour le dernier exercice un dividende de 15 fr. par part (10 en 1909).

Revue du marché. — A part les légumes d'importation, on en a peu vu sur le marché, si ce n'est des rutabagas, des choux, des raves, des poireaux, enfin ceux que nos ménagères peuvent conserver au *creux*.

Quelques paniers de fruits font encore leur apparition, à des prix pas trop élevés.

Le beurre s'est maintenu à la cote des marchés derniers. Les œufs, par contre, ont renchéri quelque peu. On les cédait au début à 8 et 9 pour 60 cent. ; mais, depuis dix heures, ils ont trouvé preneurs à 7 et 8 pour 60 cent.

FEUILLETON DE « LA GRUYERE »

58

La Fée Printemps.

PAR

JULES MARY.

La pensée de Laurent, toujours, était entre eux. Le nom arrivait jusqu'au bord des lèvres. Leur épouvante le refoulait jusqu'au fond du cœur. Et tout à coup l'aveugle, de la même voix lente et basse, qui laissait échapper plutôt des soupirs que des paroles :

— Si vous n'avez pas ce courage, mon fils, ce sera donc moi qui l'aurai.

— Vous, mère, vous ! Oh ! mon Dieu !

Et il s'élance vers l'infirme, il l'étreint dans ses bras, il la couvre de caresses, et comme lorsqu'il était enfant, il lui donne les doux noms si tendres des bébés :

— Ma maman ! oh ! maman, mémée chérie !...

Et il sanglote.

Elle, suivant sa tragique résolution :

— Dans la vie d'un honnête homme, mon fils, il ne faut pas qu'il y ait place pour un reproche, pour une mauvaise pensée... Vous ferez votre devoir ?

— Mère, mère, j'aimerais mieux mourir !

— Hélas ! oui, la mort, ce serait un grand bonheur !

A ce moment, on entendit frapper, avec précipitation, à la porte.

Et la voix de Gilberte criait :

— Mon père ! mon père !

Michel courut ouvrir. Et en voyant combien Gilberte était défaite, en remarquant son étrange pâleur, il fut effrayé.

— Qu'est-ce donc demanda-t-il.

— Mon père, je n'ose vous le dire...

— Un nouveau malheur, sans doute ? Parle, mon enfant...

— J'étais au jardin quand j'entendis sonner à la grille. J'ouvris moi-même. Un homme demandait à vous parler...

— Eh bien ? Un de mes employés ? Un de mes ouvriers ?... Pourquoi sembles-tu si épouvantée ?...

— Ce n'est ni un employé ni un ouvrier.

— Alors qui ?

Elle se pencha pour parler bas à l'oreille de son père, pour empêcher l'aveugle d'entendre ; mais avant qu'elle eût parlé, la marquise disait :

— Cet homme, c'est Laurent !... Je viens de reconnaître son pas dans les allées du jardin...

— Est-ce vrai ? demande Michel incrédule.

— Oui ! fait Gilberte en baissant la tête.

— Le misérable ! Que vient-il faire ici ?...

— Il désire vous parler...

— Non, non, je ne veux pas le voir... Qu'il s'éloigne... Dis-lui que je ne le connais plus... Dis-lui qu'il me fait horreur...

Mais l'aveugle :

— Dis-lui, Gilberte, que nous sommes prêts à l'entendre !

— Ma mère !

— Pourquoi ne recevriez-vous pas Laurent ?... dit-elle.

— Oh ! mère, comme vous torturez mon cœur !... Mais puisque vous l'exigez, qu'il vienne... Vous m'avez ordonné de faire mon devoir ! Je ne l'oublierai pas...

Gilberte avait retenu Laurent en bas, lorsqu'elle avait couru avertir son père. Elle redescendit. Un instant après, Laurent apparaisssait.

Il resta sur le seuil, n'osant avancer.

L'aveugle était dans son fauteuil, immobile, les mains sur les genoux, la tête droite.

Et Michel avait reculé devant Laurent et était allé se placer derrière sa mère.

Laurent tremblait sur ses genoux et fut obligé de s'appuyer contre la muraille. Il ne pouvait s'y tromper. Dans ses deux êtres il revoyait, en sa mère, en son frère, qui l'avaient tant aimé, il n'y avait plus d'affection pour lui... Aucun autre sentiment qu'un mépris mortel ! Et plus que du mépris, même de l'horreur...

Il bégaya, brisé par cet accueil :

— Mon frère... Ma mère... C'est ainsi que vous me recevez ?

Point de réponse. Et comme Michel ne lui faisait pas signe de se taire, il comprit que la marquise avait été mise au courant de sa conduite, sans doute ; qu'on n'avait pu lui cacher plus longtemps ses légèretés, ses faiblesses coupables, mais que peut-être on ne lui avait rien dit de ses remords et de son repentir.

Alors il joignit les mains.

— Pardon, dit-il, pardon !

(*A suivre.*)

ont présidé au choix des

de dimanche a prouvé que
ulation n'est pas mûre pour
ni pour une politique per-
u de quartiers.
dissidente a bénéficié de
e et de la considération dont
utre des candidats jouissent
s électeurs ; l'un d'entre eux
qui donne satisfaction aux
ions de quartier, mais ne
llement aux espérances en-

espérer que ce résultat por-
uits, que tous s'abstiendront
ssentiment et feront preuve
blic, de concorde, d'abné-
de dévouement aux affaires
es.
stions à l'ordre du jour ne
dront que mieux, si les man-
peuple sont appuyés par
ecteurs.

alité scolaire. — Une
sur cette question sera don-
, dimanche 19 mars, à la
vêpres, par M. Barbey, chef
à l'Instruction publique.
tante bourgade de Broc, qui
se une légitime renommée
pide développement et ses
ressistes, ne manquera pas
chaleureux accueil à cette
aire si éminemment sociale,
dévoué conférencier.
e qu'une section de « Jeu-
yante » ne fasse son che-
un centre d'activité si in-

uniqué. — Le concours
et de domestiques a lieu
ée dans le district de la
es inscriptions sont reçues
rétaires des sociétés d'agri-
rnier délai, 23 mars.

lats Cailler. — Le Con-
inistration propose de distri-
e dernier exercice un divi-
5 fr. par part (10 en 1909).

du marché. — A part
d'importation, on en a peu
arché, si ce n'est des ruta-
choux, des raves, des poi-
ceux que nos ménagères
server au *creux*.
paniers de fruits font en-
pparition, à des prix pas

e s'est maintenu à la cote
s derniers. Les œufs, par
renchéri quelque peu. On
n début à 8 et 9 pour 60
depuis dix heures, ils ont
eurs à 7 et 8 pour 60 cent.

le seuil, n'osant avancer.
tait dans son fauteuil, immo-
s sur les genoux, la tête droite.
avait reculé devant Laurent
placer derrière sa mère.
mblait sur ses genoux et fut
opuyer contre la muraille. Il
tromper. Dans ses deux êtres
sa mère, en son frère, qui
aimé, il n'y avait plus d'affec-
... Aucun autre sentiment
mortel ! Et plus que du mé-
l'horreur...
risé par cet accueil :
e... Ma mère... C'est ainsi que
ez ?
onse. Et comme Michel ne
signe de se taire, il comprit
se avait été mise au courant
, sans doute ; qu'on n'avait pu
longtemps ses légèretés, ses
pables, mais que peut-être on
n dit de ses remords et de son

nit les mains.
dit-il, pardon !

(*A suivre.*)

Peu de porcs gras, dont les prix restent les mêmes. Par contre, les jeunes accusent une forte hausse. Il a été amené sur le marché 119 têtes de race porcine.

On a constaté la présence de 6 chèvres et moutons et de 65 veaux. Ces derniers se sont vendus à raison de 1 fr. 50 le kg., poids vif.

Sorens. — On nous écrit :

Les journaux conservateurs annoncent que les élections communales n'ont pas pu avoir lieu à Sorens, parce que le Conseil communal aurait oublié de constituer le Bureau électoral.

Ce fait est controuvé. La loi du 19 mai 1894 sur les Communes et Paroisses prescrit, à son art. 28, que le Conseil communal nomme, dans la séance du mardi soir qui précède l'élection, pour remplir les fonctions de de président et de vice-président du bureau, deux citoyens pris dans des opinions différentes. Le président et le vice-président choisissent, pour compléter le bureau, au moins deux membres pris en nombre égal dans ces mêmes opinions.

Pour se conformer à ces dispositions, le Conseil communal de Sorens a procédé aux nominations qui lui incombaient. Si les deux citoyens choisis par lui, l'un radical et l'autre conservateur, ont négligé de compléter le bureau, le Conseil en est-il responsable ?

Nous tenons à rectifier cette information inexacte, qui ne tend qu'à jeter le discrédit sur les autorités communales de Sorens.

Il est vrai que, lorsqu'il s'agit de radicaux, la presse gouvernementale ne s'inquiète généralement ni de la provenance ni de la véracité des faits qui lui sont signalés.

Le temps qu'il fait. — Après quelques jours de température printanière, nous voici gratifiés de nouvelles chutes de neige, qui ont fait considérablement baisser le thermomètre. Pour l'agriculture, ce ne peut être qu'un bien : les beaux jours dont nous avons joui faisaient avancer la végétation. Pour notre contrée, c'est encore trop tôt Les printemps les plus tardifs ont presque toujours été suivis des étés les plus prospères.

Si quelques-uns souffrent de l'abaissement de la température et de la prolongation de l'hiver, ils se consolent en se disant que les fruits, les légumes, etc., seront plus abondants, moins chers et de meilleure qualité.

MES MEILLEURES AMIES

Il y a longtemps que j'emploie les Pastilles Wybert de la Pharmacie d'Or, à Bâle, dites *Pastilles Gaba* ; elles sont devenues mes meilleures amies parce qu'elles me rendent toujours les meilleurs services contre la toux, l'enrouement et les maux de gorge.

Elsa J., Zurich II.

1 fr. la boîte dans les pharmacies.

Emplâtre américain Rocco

doublé de flanelle. Effets merveilleux contre les Rhumatismes, Lumbagos, Maux de reins, Sciatiques, Douleurs et Catarrhes de poitrine.

Emploi commode, ne gênant pas le travail et ne salissant pas.

Exiger le nom de *Rocco*

Dans les pharmacies à fr. 1.25.

Bulle : Pharmacies **Barras, David** et **Gavin.**

Bulle : Pharmacies **Barras, David** et **Gavin.**

A vendre

un beau domaine de 30 poses d'un seul mas, grange à pont, bâtiment en parfait état. Au gré de l'acquéreur, on vendrait la maison seule avec magasin et jardin. Situation avantageuse.

S'adresser par écrit, sous H 1155 F, à Haasenstein et Vogler, à Fribourg. 464

A vendre ou à louer

domaine de 23 poses environ, à 20 minutes d'une gare Châtel-St-Denis-Montbovon, propriété d'un seul mas, grange à pont au gré de l'acquéreur. On vendrait une bonne montagne avec forêts et chalet en parfait état.

S'adresser par écrit sous H 1156 F, à Haasenstein et Vogler, à Fribourg.

A vendre

à 1 heure de Broc, un **joli domaine** de 9 poses, école, laiterie à proximité.

On exige 3000 fr. au comptant.

S'adresser **par écrit** sous H 1157 F, à **Haasenstein et Vogler, à Fribourg.**

A vendre

à Bulle, **une maison**, confort moderne, 2 beaux logements, grand jardin, entrée en jouissance à volonté. Conditions favorables.

S'adresser **par écrit** sous H 1153 F à **Haasenstein et Vogler, à Fribourg.**

BULLE

A vendre une **maison** avec verger, grange, écurie et quelques poses de terre.

S'adresser **par écrit** sous H 1154 F à Haasenstein et Vogler, Fribourg. 465

Mises publiques.

Jeudi 23 mars courant, dès 1 heure après midi, on vendra en mises publiques, au domicile de **M. Pichonnaz,** près de l'ancienne Usine à gaz, à Bulle :

1 forte **jument** de trait, âgée de 8 ans, 1 fort char à un cheval, 2 caisses à gravier à l'état de neuf, 3 harnais complets dont un presque neuf, 1 couverture et 2 bâches de cheval, 1 courte luge et 1 chenaquet, 1 brancard à 4 perches, serroirs, chaînes, quemoules, 1 établi, 1 tour à bois, outils, de charron, 1 char à bras, bois de charronnage, 3 cribles, 1 potager à trois trous, 1 buffet et d'autres objets trop longs à détailler.

A louer :

pour le 1er Avril **un logement** de 2 chambres, cuisine, au 1er. S'adresser à **Nicolas Morand**, rue du Moléson, Bulle.

A louer

rue de Gruyères, **deux jolis appartements** de trois chambres, cuisine et dépendances, à un prix très avantageux.

A louer également, Grand'Rue, **un joli appartement.**

S'adresser au notaire **Morard,** à Bulle.

A vendre

un camion à ressorts, à 1 et 2 chevaux, et plusieurs **chars à échelles,** neufs.

S'adresser à **Saudan**, maréchal, Bulle.

A VENDRE

à Riaz, **un bon domaine** de 7 poses en un seul mas, bien bâti, le tout en bon état.

S'adresser à **Théodore Pasquier, à Riaz.**

ON DEMANDE

une jeune fille pour s'occuper des travaux de la campagne.

S'adresser à Haasenstein et Vogler.

Jeune homme

sérieux et possédant belle écriture demande occupation dans Bureau de Bulle.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H385B. 470

Aide de bureau

consciencieux trouverait occupation pour quelque temps au bureau de la

SOCIÉTÉ ÉLECTRIQUE

Mises juridiques.

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra, en mises, à la **grande salle de l'hôtel du Sapin, à Charmey,** le **mercredi 22 mars courant,** dès 10 ½ heures du matin, une quantité d'objets mobiliers et antiquités, appartenant à Mme de Pettola, à Charmey, tels que tableaux, glaces, prie-Dieu sculpté, armoire à glace, fauteuils, chaises-longues, 2 lampes de Sèvres, rideaux, etc., etc.

Bulle, 16 mars 1911.

L'Office des poursuites.

A vendre

pour cause de départ un **potager neuf** à 4 trous.

S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, à Bulle.

Café de l'Hôtel Moderne, Bulle

Samedi, dimanche et lundi, 18, 19 et 20 mars 1911,

à 8 ½ heures du soir,

GRANDS CONCERTS

ORCHESTRE VISONI

Changement de programme tous les soirs.

ENTRÉE LIBRE

N. B. — Dimanche concert-apéritif et de 2 heures à 7 heures du soir.

I. WINIGER, Import, BOSWIL

Quiconque veut acheter bien et bon marché. La plus importante maison d'exportation d'ancienne réputation en Suisse. Offre en qualité non surpassable.

10 kg.	sucre pilé	Fr. 4.40
10 »	sucre en pain	4.80
10 »	sucre en morceaux	5.20
10 »	pâtes alimentaires assorties	5.20
10 »	riz, gros grains	3.80
10 »	riz glacé	4.30
10 »	semoule d'avoine	4.20
10 »	» de maïs I	2.80
10 »	pois jaunes	4.40
10 »	haricots blancs	4.—
10 »	lentilles	4.—
10 »	fleur de farine française	3.80
10 »	marrons secs français	3.90
10 »	raisins secs de table prima	8.80
10 »	figues	4.90
10 »	poires séchées, bonnes	5.40
10 »	poires séchées, extra	7.—
10 »	poires séchées, Amorettes	7.40
10 »	quart. de pommes douces, secs	7.—
10 »	quart. de pommes aigres pelées	9.—
10 »	pruneaux turcs	6.40
10 »	oignons très beaux	2.60
10 »	fromages d'Emmenthal	18 80
10 »	jambon délicatesse	21.—
10 »	saindoux, garanti pur	15.80
10 »	graisse de cuisine suisse	14.20
10 »	cocose (graisse végét.)	13.80
200 gr.	Saccharine, 500 × plus doux que le sucre	3.50
5 kg	miel artificiel, très fin	5.20
5 »	vérit. miel d'abeilles suisse	11.—
Salami prima par kg. 2.90 et		3.80
10 boîtes de thon ou sardines		3.40

Savons divers défiant toute concurrence.

A partir de fr. 50.— jolie horloge gratuite.

CATARRHE PULMONAIRE et des bronches.

Je souffrais depuis longtemps d'oppression avec de fréquents accès d'étouffement, de douleurs dans la poitrine et entre les épaules, de maux de tête, de nervosités et d'anémie. Après avoir suivi les ordonnances et pris les excellents remèdes de l'**Institut médical et de médecine naturelle de Niederurnen,** j'ai été complètement guérie.

Nels, le 29 décembre 1907.

Pauline Ackermann.

Signature légalisée : le Maire : Ulr. Keller.

Que celui qui veut savoir de quel mal il est atteint et être guéri, envoie son urine ou la description de sa maladie à l'**Institut Médical et de Médecine Naturelle de Niederurnen, (Suisse),** H.-J. Schumacher, Médecin et Pharmacien diplômé. Brochure gratis sur demande.

Amateurs de Bonnes Liqueurs

Demandez les plantes **pour faire soi-même les excellentes LIQUEURS CHARTREUSE verte, jaune et anisée,** analysées dans les laboratoires cantonaux.

Prix du paquet pour 2 litres de liqueur **Fr. 1.—.**

Mode d'emploi des plus simples, indiqué sur chaque paquet.

Seul concessionnaire pour la Suisse :

E. BRANDT-DUCOMMUN

La Chaux-de-Fonds.

Timbres-poste acceptés. 454

Mises juridiques

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra, au domicile de Fracheboud Oscar, à Vaulruz, le **lundi 20 mars courant,** dès 10 heures du matin, 3 vaches, 1 veau, 1 truie portante, 8500 pieds de foin, 2 chars à pont, 1 char à échelles, 1 tombereau et une faucheuse.

Bulle, 17 mars 1911.

L'Office des Poursuites.

A vendre

à distraire, 3000 pieds de **foin et regain** de première qualité. S'adresser à **Alphonse Gremaud, à Riaz.**

On demande

2-3 vaches en estivage. Bons soins assurés. 467

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

Cyclistes, Motocyclistes

Faites réparer vos machines chez un spécialiste qualifié et expérimenté. Adressez-vous en toute confiance à

J. GREMAUD, mécanicien, BULLE

Téléphone N° 78.

Atelier avec force motrice le mieux installé pour ce genre de travail.

Exécution prompte et soignée.

Grand choix de **machines** neuves et usagées. Stock de **pneumatiques** dans toutes les mesures et à tous les prix. Pièces détachées et accessoires en tous genres. Articles envoyés à choix, sur demande.

Prix modérés aux cours actuels **les plus avantageux.** 456

On cherche

pour le 1er avril un **domestique** et une **servante de campagne.**

S adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 381 B. 466

Première Communion

A l'occasion de la Première Communion, **Mme Vve E. BARRAS** avise son honorable clientèle qu'elle vient de recevoir un **beau choix de Robes blanches**, ainsi que **Jupons blancs, Jaquettes, Châles, Pèlerines, Camisoles** en laine blanche, **voiles, gants, etc.**

Hôtel Moderne, Bulle

Samedi soir à 9 heures.

Dimanche à 3 h. ½ et 8 h. ½

Grandes Représentations du Cinéma Pathé.

2 heures de spectacle moral, amusant et instructif, composé des meilleures vues dramatiques, comiques, historiques et documentaires, et se recommandant aux familles tant par sa convenance absolue que par sa valeur instructive.

Prix des places :

Ire 1 fr. 20 ; IIe 80 ct. ; IIIe 60 ct.

Enfants demi-place.

Achats de propriétés.

Nous avons toujours des demandes d'achats de bonnes propriétés de moyenne et grande importance pour amateurs solvables et sérieux, comme auberges de campagne, restaurants, boulangeries, épiceries, maisons de commerce, scieries et autres.

Chances de succès dans presque tous les cas.

Pour prospectus et renseignements, ajouter 30 cent. en timbres poste.

GRAND COMPTOIR URANIA

à Zurich III

(Suisse).

A vendre

2 chars et **1 caisse à purin** à l'état de neuf. Bonnes conditions de payement.

S'adresser à M. **Bertherin, Bulle.**

Nous faisons toujours des

Avances de fonds

sur **billets** et en **compte courant,**

garanties par cautionnement, nantissement de titres ou hypothèque.

Banque Populaire Suisse, Fribourg.

De savoureux potages

se préparent en quelques minutes et de la manière la plus simple — à l'eau seulement — avec les

Potages ✦ MAGGI

Marque „Croix-Etoile"

Environ 40 sortes, parmi lesquelles Pois au lard, Roussi, Crème de gruau d'avoine, Riz, Tapioca-Julienne, etc.

Ils rendent de **précieux** services à la campagne où la population, en raison des travaux pressants, doit simplifier le plus possible la préparation des repas.

CRÉDIT GRUYÉRIEN

BULLE

Capital-actions : Fr. 1,000,000.—.

Prêts par **billets à ordre** ou en **comptes-courants** sur nantissement de titres, cautionnement ou hypothèque.

Escompte d'effets de commerce. — Achat et vente de titres. — Encaissement de titres et de coupons échus. — **Fourniture de chèques sur tous pays.**

Nous recevons des dépôts d'espèces aux conditions suivantes :

En comptes-courants : disponibles à vue à **3** 1/2 %; disponibles moyennant avertissement à **3** 3/4 %.

En caisse d'épargne 4 %. (4 1/4 % pour carnets jusqu'à 600 francs.)

Contre **obligations** ou **certificats de dépôt** à 1 ou 5 ans **4** 1/4 %.

Garde et gérance de titres. — Location de compartiments de coffre fort.

Confitures Lenzbourg

les meilleures du monde :

Pruneaux	Seau de 5 kil.	Fr. 5.25
Myrtilles	" " "	" 5.25
Coings	" " "	" 5.25
Abricots	" " "	" 6.50
Fraises	" " "	" 7.75
Cerises	" " "	" 7.75
Framboises	" " "	" 7.75
Quatre fruits	" " "	" 4.75

Alfred Kœrber, Grand'Rue, Bulle.

Grande mise de bétail.

Le soussigné exposera en mises publiques, **mercredi 22 mars courant,** devant l'**Hôtel de la Grue, à Vaulruz,** dès **11** heures du matin, 28 mères-vaches portantes ou fraîches vêlées, 6 génisses de 1 à 2 ans et 1 taureau de 1 an, primé en première classe.

Tout ce bétail, qui est de la race noire et blanche, fait partie du syndicat et a été en grande partie primé en première classe. — Favorables conditions de payement.

446 L'exposant : **Léon FAVRE,** propriétaire, **au Pont, à Vaulruz.**

GRIPPE. INFLUENZA

Recouvrez les forces perdues par une cure de

COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

souverain contre le manque d'appétit, faiblesse, etc.

En vente dans toutes les pharmacies, en flacons de fr. 2.50 et 5.—.

Dépôt général : Pharmacie Golliez, Morat.

POUDRE MAYOR

le plus puissant

tonique, dépuratif et antiépidémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour.

Seuls fabricants : Vve Alf. DELISLE & Cie, Lausanne.

Demandez partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus)

Exigez sur chaque paquet la signature B. MAYOR.

ON CHERCHE

pour de suite, une bonne **ouvrière modiste.**

S'adresser à Haasenstein et Vogler.

A vendre

boulangerie avec clientèle assurée, dans un village populeux de la Gruyère.

S'adresser à **Louis Genoud,** Cercle catholique, **Bulle.** 435

Mises publiques.

La soussignée exposera en mises publiques, le **lundi 20 mars,** à **10** heures du matin, à **Vuisternens-en-Ogoz,** son domaine d'environ 13 poses, situé au dit lieu. Conditions avantageuses de payement.

En cas de non vente, le domaine sera mis en location. Les conditions seront lues avant les mises.

Pour visiter, s'adresser à **Calybite Andrey, à Avry-dev.-Pont.**

407 **Mme Vve Pauline ANDREY** de Louis, **en Combes, Bulle.**

A louer

pour le 1er avril, à personnes tranquilles, **appartement de 3 chambres,** balcon, cuisine, cave, eau, électricité.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H 333 B. 403

Le soussigné, continuant à son compte le

commerce d'horticulture

de son père, **M. A. Henrich, jardinier, à Bulle,** se recommande à l'honorable et fidèle clientèle de la ville et de la campagne pour tout ce qui concerne sa partie.

Graines de légumes et de fleurs sélectionnées, 20 % de rabais pour revendeurs.

Arbres fruitiers formés, espèces et qualités de choix.

Plantes annuelles et vivaces diverses.

Oignons à fleurs, tels que : Bégonias, glaïeuls, dahlias, etc.

Plantons et fournitures pour massifs.

Engrais spécial pour plantes d'appartements. **Taille et plantations. Prix de splus modérés.** Tous les jeudis à l'entrée de la Promenade.

Louis HENRICH, horticulteur,

Rez-de-chaussée, maison Brandt, serrurier.

Comme

Dépuratif

Exigez la **Véritable**

Salsepareille Model

Le meilleur remède contre Boutons, Dartres, Epaississement du sang, Rougeurs, Maux d'yeux, Scrofules, Démangeaisons, Goutte, Rhumatismes, Maux d'estomac, Hémorrhoïdes, Affections nerveuses, etc. — La Salsepareille Model soulage les souffrances de la femme au moment des époques et se recommande contre toutes les irrégularités. Nombreuses attestations reconnaissantes. Agréable à prendre. — 1 flacon fr. **3.50,** 1/2 bout. fr. **5.—,** 1 bout. (une cure complète) **8** fr.

Dépôt général et d'expédition :

Pharmacie centrale, rue du Mont-Blanc 9, **Genève.**

Dépôt à **Bulle : Pharmacie Gavin. Oron : Martinet,** pharmacien.

Savon Bor Milk

par Rumpf et Cie, le **meilleur savon** pour la toilette, d'une douceur incomparable, dissipe toutes les

Impuretés du teint.

Se vend à **75** cent. le morceau chez : **P. Gavin,** pharm.; Coiff. **P. Gremaud** et Coiff. **Vve A. Margot, Bulle;** Pharm. **Jambé, à Châtel-St-Denis.**

Demandez un échantillon gratuit.

Carême.

Morue d'Islande.

Godfisch Sardines, Saumon.

Stockfisch, Crevettes, Homards Quenelles de poissons avec et sans sauce.

Harengs fumés.

Maqueraux au vin blanc.

Sardines à l'huile, à la tomate et ravigote.

Thon ouvert

ou en boîtes première marque garantie de qualité.

Prix très avantageux.

Poissons frais jeudi matin.

Epicerie fine.

Vve Louis Treyvaud

381 **Grand'rue 38.**

Location de domaine.

Le soussigné exposera en location, par voie de mises publiques, pour le terme de trois années, le **domaine de M. Adolphe Dupasquier, en Saucens près Bulle,** de la contenance de 9 poses d'excellent rapport. Les mises auront lieu à la **Brasserie du Midi, à Bulle, lundi 20 mars,** de **2** à **4** heures de l'après-midi.

Pour les conditions, s'adresser à **Joseph Pasquier,** curateur. 447

Jeune homme

fort et sérieux, connaissant les soins et la conduite des chevaux, **est demandé au Camionnage, à Bulle.**

Bonnes références demandées. 448

Contre toux, rhumes

grippe, rougeole, coqueluche,

Exigez dans toutes **pharmacies le véritable**

VOUS TOUSSEZ ??

Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés

BONBONS DES VOSGES

Aux bourgeons de sapins des Vosges.

souverains contre *rhumes, toux, catarrhes.*

Déposé.

Goût agréable. — En vente partout.

16 ans de succès.

AVIS : Se méfier des imitations, lesquelles ne portent pas le mot VOSGES *inscrit sur chaque bonbon.* Seuls fabricants : BRUGGER et PASCHE, **Genève.**

SAVON D'OR Schuler

Gros morceau 40 ct.;
Double morceau 35 ct.
Jolies primes gratuites!